



CREDD* EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

*CREDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre du Développement Durable

v2019-01-23

REFERENTIEL REGIONAL DE QUALITE **GRAND PUBLIC** DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE, LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

LES CRITERES DE QUALITE



Nous proposons sur une base de données **des exemples** de ce qui est attendu comme document de la part des structures. Si la structure possède déjà ses propres documents, elle pourra s'assurer qu'elles contiennent les informations demandées. On entend ici par animation : l'intervention en milieu naturel ou non, pilotée par un animateur auprès d'un public adulte sur un thème donné, réalisé sur une demi-journée, une journée ou plus, avec des objectifs généraux et opérationnels identifiés.

PREPARATION DE L'ANIMATION

■ REALISER UNE FICHE DE PREPARATION DE L'ANIMATION (*critère obligatoire*)

Réaliser **des fiches de préparation de l'animation** qui présentent l'animation d'une manière globale. L'objectif de ces fiches est de formaliser les animations pour mieux les transmettre, pour communiquer, pour garder une trace et faire évoluer une animation.

Elles contiendront :

- la thématique,
- le contexte,
- les objectifs,
- le fil conducteur.

Ces fiches présentent également de façon pratique :

- le déroulement de l'animation : les grandes lignes avec les « incontournables »,
- l'interaction entre l'animateur et le public, la place du public et de l'animateur,
- le nombre de personnes maximum par animation à moduler selon le thème, le site et la saison,
- le circuit de la sortie et le nombre de kilomètres à adapter en fonction du public, de la fragilité du milieu et de la saison.

Pièces à fournir :

- Exemples de fiches d'animation

Modèle disponible sur demande

■ REALISER LE CONTENU DE LA COMMUNICATION ET LE DIFFUSER (*critère obligatoire*)

Réaliser **le contenu de la communication** pour permettre au public potentiel d'avoir toutes les informations pratiques relatives à la sortie :

- l'objectif de l'animation,
- une présentation succincte de la sortie,
- la date,
- l'heure, la durée et le lieu du rendez-vous (*pour certaines animations le lieu ne peut être communiqué qu'à l'inscription*),
- l'équipement nécessaire,
- le nombre de kilomètres (difficultés liées au terrain),
- les tarifs (coût-jour et tarif pratiqué grâce au soutien des partenaires financiers : afficher les logos),
- les modalités de paiement (espèces, chèques...),
- la langue parlée & indiquez s'il existe la possibilité de fournir aussi une animation dans une autre langue que le français,
- le nombre de places,
- le nom de l'animateur (éventuellement),
- les coordonnées de la structure.

Ce contenu peut être diffusé sous format papier (flyers, presse locale...) ou numérique (page Internet, réseaux sociaux...).

Pièces à fournir :

- Exemple de document de communication

■ SAVOIR PRENDRE UNE INSCRIPTION ET INFORMER LE PUBLIC (*critère obligatoire*)

Savoir prendre une inscription et informer le public lors d'un contact téléphonique ou physique pour :

- donner les informations utiles (cf. critère précédent « communication »),
- se renseigner sur le(s) participant(s) : nom, prénom, code postal, tel, nombre d'adultes et/ou d'enfants (âge), spécificités éventuelles,
- informer le(s) participant(s) des co-voiturages possibles,
- connaître les modalités de paiement.

Pièces à fournir :

- Exemple de fichier d'inscription

■ METTRE EN PLACE DES MESURES DE PREVENTION DES RISQUES ET DE PROTECTION (critère obligatoire)

Mettre en place des mesures de prévention des risques et de protection

- par :
- un repérage du terrain sur lequel va se dérouler l'animation,
 - une consultation des conditions météorologiques (tempêtes, risques de crues),
 - un nombre maximum de participants par animateur,
 - l'obtention de son PSC1.

Pièces à fournir :

- Ex de fiche «infos-site» présentant un site d'animations (facultatif)
- La liste des animateurs salariés **et** bénévoles encadrant les animations nature et une copie de leurs PSC1 datée de moins de 2 ans

DEROULEMENT DE L'ANIMATION

■ SAVOIR ACCUEILLIR LES PERSONNES OU LE GROUPE (critère obligatoire)

Savoir accueillir les personnes, le groupe pour favoriser l'échange entre les participants.

Pour cela :

- se présenter,
- partir des représentations des participants (connaissance du site...),
- proposer éventuellement une collation (café, jus de fruits, biscuits...) pour favoriser la convivialité.

■ DIVERSIFIER ET ADAPTER LES METHODES ET APPROCHES PEDAGOGIQUES (critère obligatoire)

Diversifier et adapter les approches pédagogiques en fonction du thème, du public, du temps imparti pour :

- o Eveiller :
 - éveiller la curiosité et les sens ;
 - inviter les participants à se questionner.
- o Connaître :
 - apporter de la connaissance : naturaliste, historique, culturelle ;
 - s'appuyer sur des supports pour illustrer ses explications, en distribuer éventuellement ;
 - porter à connaissance des anecdotes du territoire ;
 - contextualiser un fait : donner du sens à une observation de terrain en l'extrapolant à une échelle nationale ou planétaire pour mieux comprendre les enjeux (et inversement) ;
 - informer les participants des autres acteurs du territoire et les lieux ressources (OT...).
- o Rythmer :
 - favoriser la participation du public : animer en petit groupe, questionner, donner un rôle prépondérant aux participants, reformuler, s'appuyer sur le vécu et les connaissances des participants ;
 - diversifier les approches pédagogiques (sensorielle, scientifique, ludique, artistique) pour que chaque participant puisse se sentir concerné ;
 - rythmer la sortie par des séquences et des arrêts à des endroits stratégiques et en alternant les approches pédagogiques ;
 - laisser du temps à l'observation, à la contemplation.

Pièces à fournir :

- Ces critères se retrouveront dans le projet éducatif et dans les fiches de préparation de la sortie

■ POSSEDER DES OUTILS ADAPTES A L'ANIMATION (critère obligatoire)

Posséder des outils adaptés à l'animation et au public pour permettre l'observation du milieu ou pour faciliter la compréhension de phénomènes complexes par la possession de jumelles, de guides naturalistes, de cartes IGN, de loupes, de bèches, d'aspirateurs à insectes, de filets à papillons, de seaux, de clés de détermination, toutes images et supports illustrant les propos...

Privilégier des animations réalisées à l'extérieur, visant à mettre les personnes en relation directe avec le milieu qui correspond à la thématique abordée.

Pièces à fournir :

- Exemple de fiche animation comprenant une liste du matériel pédagogique à disposition pour l'animation présentée

■ AVOIR DU MATERIEL DE SECOURS (critère obligatoire)

Disposer de matériel de secours dans son sac lors des animations tel que :

- une trousse de premier secours,
- une couverture de survie,
- de l'eau,
- un téléphone portable et les numéros d'urgence.

Pièces à fournir :

- Ces critères se retrouveront dans les fiches de préparation de la sortie

■ DEFINIR LES CRITERES ET LES MODALITES D'EVALUATION (critère obligatoire)

Définir les critères et les modalités d'évaluation et mettre en œuvre une évaluation-bilan. Ce temps doit être intégré au temps d'animation.

Il peut s'agir :

- d'un bilan oral, les ressentis des participants,
- d'un questionnaire relatif à l'accueil, le choix du site, l'intervenant, le contenu, les outils, la communication, une question ouverte,
- d'une auto-évaluation : adaptation au public, le degré d'implication du public...

Pièces à fournir :

- Joindre un exemple de questionnaire-bilan ou s'il s'agit d'auto-évaluation des critères que vous évaluez

Modèle disponible sur demande

LE « PLUS » DE L'ANIMATION GRAND PUBLIC

❑ PROPOSER UN TEMPS DE DECOUVERTE ET D'EXPERIMENTATION QUI

PRENNE EN COMPTE LA RELATION ADULTES-ENFANTS (critère facultatif)

- Proposer un temps de découverte et d'expérimentation où les adultes et les enfants se retrouvent et partagent un moment en commun.

Exemple : dans le cadre d'une sortie sur les amphibiens, ce temps peut s'illustrer

par une distribution auprès de chaque famille d'images d'amphibiens avec comme objectif de distinguer les Grenouilles et les Crapauds. Ce temps permet ici de lutter contre les représentations suivantes : grenouille = femelle & crapaud = mâle.

Pièces à fournir :

- ❑ Sur papier libre, présenter vos idées !

PIECES A FOURNIR

PROJET EDUCATIF DE LA STRUCTURE

La réflexion et la rédaction du projet éducatif doit permettre un travail en commun, notamment en associant les administrateurs, des bénévoles et des salariés, des personnes et/ou des structures ressources et/ou compétentes. Ce « travail » permet aussi de confronter les différentes visions, d'une personne à l'autre, de se mettre d'accord pour avoir des valeurs éducatives communes.

Il est aussi important de prendre le temps nécessaire à cette réflexion sachant qu'il n'y a pas de recette miracle car chaque projet éducatif est propre à chaque structure.

[Modèle disponible sur demande](#)

PLAN DE FORMATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Le plan de formation regroupe l'ensemble des actions de formation. Pour toutes les associations, même les plus petites, le formaliser permet de programmer les formations en fonction d'objectifs précis et d'articuler les demandes individuelles des salariés. L'élaboration du plan de formation est un bon moyen de **cibler les compétences qui existent** dans l'équipe salariée **et de cibler celles qui manquent**.

[Modèle disponible sur demande](#)

STATUTS

Une copie des statuts est nécessaire pour le dossier.

LE TARIF DES ANIMATIONS ET LE DETAIL DU COUT-JOUR DE LA STRUCTURE

- Le **tarif** est le coût que vous facturez pour vos prestations : animations scolaires, animations grand public...

- Le **coût-jour** est le coût englobant toutes les charges : salaires + charges + temps administratif (+ amortissement).

Nous distinguons ce coût-jour du coût-réel qui englobe uniquement le salaire chargé de l'animateur.

COMMUNIQUER POUR PLUS DE TRANSPARENCE

CONVENTION COLLECTIVE DE REFERENCE

Inscrire directement le nom et le numéro sur la fiche référentiel.

EQUIPEMENTS

Inscrire directement les équipements sur la fiche référentiel.

REFERENCES EDUCATIVES DES ANIMATEURS

Inscrire directement les références sur la fiche référentiel.

Le Temps salarié est estimé en Equivalent Temps Plein (ETP).

Méthode de calcul :

○ **ETP mensuel :**

- 100% = 35h/semaine = 1 ETP
- 80% = 28h/semaine = 0,8 ETP
- 50% = 17,5h/semaine = 0,5 ETP

○ **ETP annuel :**

ETP mensuel * nombre de mois

INFORMATIONS RELATIVES AUX FREQUENTATIONS

Inscrire directement les références sur la fiche référentiel.

Il ne faut pas comptabiliser les forums, les salons, les événementiels, les expositions mais uniquement les animations.

- Déterminer le **nombre total de personnes touché par publics par demi-journée d'animation** (*un groupe de 25 personnes à la journée = 50 demi-journées*).
- Compléter le **nombre de demi-journées d'animations**.

PLUS D'INFORMATION



Contact :
GRAINE Centre-Val de Loire – Sylvain TOULLEC
02 54 94 62 80 – sylvain.toullec@grainecentre.org

